



FLEURET, M9, M11, M13 ET M15

8<sup>ÈME</sup> CHALLENGE  
PARADES ET RIPOSTES  
21 SEPTEMBRE 2019



COMPLEXE SPORTIF ALEXANDRE RIDEAU  
R.N 191 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE  
91540 MENNECY



ESCRIME  
MENNECY





# CLUB D'ESCRIME

## « PARADES ET RIPOSTES »

[www.escrime-mennecy.fr](http://www.escrime-mennecy.fr)

Le club d'escrime de Mennecy vous invite à  
participer à son 8ème challenge M9, M11,  
M13 et M15.

### *8ème Challenge Parades et Ripostes*

Fleuret Masculin et Féminin / M9, M11, M13 et M15

*Samedi 21 Septembre 2019*

Complexe Sportif Alexandre Rideau  
R.N.191 Boulevard Charles de Gaulle  
91540 Mennecy  
(Fléchage mis en place)





# Règlement de la compétition

## 8ème Challenge « Parades et Ripostes »

### - Samedi 21 Septembre 2018 -

Article 1	Epreuve individuelle pour les M9, M11, M13 et M15 garçons et filles au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.
Article 2	Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) 350 N. Pour les M13 et M15 : Sous cuirasse 800.
Article 3	<b>Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité</b> , conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.
Article 4	<b>Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2019/2020.</b> Licence de la saison 2018/2019 acceptée si accompagnée d'un certificat médical à jour. Aucun sur-classement possible.
Article 5	<b>Formule et règlement de l'épreuve :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 tour de poule de 4, 5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 3 touches (2min) pour les M9, 4 touches (2min) pour les M11, 4 touches (3min) pour les M13 et 5 touches (3min) pour les M15.</li><li>• 1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour toutes les catégories. Les matchs se tirent en 6 touches (2x2min) pour les M9, 8 touches (2x2min) pour les M11, 8 touches (2x3min) pour les M13 et 10 touches (2x3min) pour les M15.</li><li>• La constitution des poules se fait au hasard mais tient compte du club de chaque tireur (décalage pour les tireurs d'un même club).</li><li>• Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.</li></ul>
Article 6	<b>Les frais d'engagement s'élèvent à 8 € pour les M9, M11, M13 et M15.</b>
Article 7	<b>Inscriptions et Arbitrage :</b> Il est demandé aux clubs de fournir <b>un arbitre</b> à partir de <b>4 tireurs inscrits</b> .
Article 8	Pour faciliter l'organisation du challenge, merci de vous préinscrire par mail avant le vendredi 20 septembre 2019 : <a href="mailto:maitres-darmes@escrime-mennecy.fr">maitres-darmes@escrime-mennecy.fr</a>  <b>Les 4 ou 8 premiers (selon les effectifs) de chaque catégorie seront récompensés.</b>
Article 9	<b>Horaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-M9 nés en 2011 et 2012 (lame 0 électrique) : appel à 14h30 / Scratch à 14h45</li><li>-M13 nés en 2007 et 2008 (lame 2 électrique) : appel à 14h30 / Scratch à 14h45</li><li>-M15 nés en 2005 et 2006 (lame 5 électrique) : appel à 15h15 / Scratch à 15h30</li><li>-M11 nés en 2009 et 2010 (lame 2 électrique) : appel à 15h15 / Scratch à 15h30</li></ul>
Article 10	<b>Lieu :</b> <b>Complexe Sportif Alexandre Rideau</b> <b>R.N.191 Boulevard Charles de Gaulle</b> <b>(Fléchage mis en place)</b>